

Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 4 juin 2018 à 9h00 (23^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : 11, rue Saint-Isidore Ouest, Laverlochère

Étaient présents :

Membres	Organismes
Marie-Ève Lacombe	MFFP-régional
Pascal Simard	MFFP-local
Thomas Bourbonne	MFFP-local
Julien Van Simaëys	MRC de Témiscamingue
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Gérald Pétrin	Association des trappeurs du Témiscamingue (ATTI)
Loydy Brousseau	Industries Rayonier A.M. Canada inc.
Yves Beauregard	Conseil régional de l'environnement d'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoyeurs de l'Abitibi-Témiscamingue (APAT)
Nicolas Baril-Gagnon	Association des gestionnaires de zecs d'Abitibi-Témiscamingue (AGZAT)

N. B : Tanguy Rouat un stagiaire du MFFP assiste à la réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes rendus du 19 février et 7 mai 2018
3. Fonctionnement de la Table GIR : suivi et approbation des membres
4. Comité Paysages
5. Procédure pour la fermeture de chemins multi-usages
6. Présentation du projet SUMI (sauvetage d'urgence en milieu isolé)
7. Future sortie terrain : date et thématique
8. Varia
9. Prochaines rencontres

Accueil et adoption de l'ordre du jour

J. Van Simaeyts souhaite la bienvenue aux personnes présentes et informe les membres de la présence d'un stagiaire du MFFP accompagnant ME Lacombe. L. Brousseau propose d'ajouter un point d'information à la section varia au sujet de la réfection de deux ponts. L'ordre du jour est adopté par l'ensemble des membres présents.

Comptes rendus du 19 février et 7 mai 2018

CR du 19 février 2018 : une précision est apportée sur le texte : les grands enjeux généraux sont discutés à la Table GIR, cependant les préoccupations individuelles sont harmonisées avec le MFFP (impacts des activités forestières sur les activités de trappe). En lien avec l'approbation de ce compte-rendu, le MFFP vérifiera deux points : discussion sur la clé martre page 3 du compte-rendu du 19 février 2018) et le point varia harmonisation (page 4 du compte-rendu du 19 février 2018). Gérald Pétrin mentionne qu'il faudra aborder, lors d'une prochaine rencontre, la question à savoir pourquoi le MFFP ne veut plus consulter l'association des trappeurs pour les mesures d'harmonisations. Le MFFP lui répond que cette entente MFFP/ATTI n'a pas été renouvelée. Le MFFP consulte les trappeurs directement par le processus de consultation publique (harmonisation tiers). P. Simard mentionne que cette question a déjà été répondue auparavant (lettre, rencontre). **Une vérification par le MFFP sera faite avant l'approbation de ce compte rendu.**

CR du 7 mai 2018 : pour les préoccupations plus individuelles concernant le PAFI-T, le MFFP rencontrera les utilisateurs de façon plus particulière (plutôt qu'à la Table GIR) (exemple : trappeurs et conseil régional de l'environnement). **Ce compte rendu est adopté.**

J. Van Simaeyts rappelle que le processus d'adoption de CR est important, cette démarche permettant ensuite de rendre le CR public via le site internet de la MRC.

Fonctionnement de la Table GIR : suivi et approbation des membres

Un seul ajout au document : page « Déclaration de prise de connaissance du document ». C'est un engagement à participer à la Table GIR dans le respect. Chaque participant à la Table GIR, est invité à signer cette page. Les membres signifient leur accord avec le document. Certains membres trouvent regrettable qu'une déclaration officielle signée doit être retournée, la Table GIR se basant sur la confiance entre participant.

Comité Paysages

ME Lacombe participe à la rencontre d'aujourd'hui afin de présenter l'Entente sur les paysages de la Table GIR de Rouyn-Noranda. L'objectif est de conserver une qualité de paysage pour les activités récréotouristiques et maintenir le couvert forestier dans les sites d'intérêt.

Méthodologie :

1-prioriser les sites d'intérêt à protéger avec les critères suivants : importance du site, achalandage, valeur sociale (sensibilité), site déjà identifié dans la planification du MFFP ou du monde municipal. Les sites retenus dans l'entente sur les paysages sont ceux qui ont obtenus le pointage le plus élevé. Ils sont classés en 3 niveaux de sensibilité (1, 2 et 3).

2-quelle partie de chaque site d'intérêt est considérée comme un paysage à protéger. Quel est le paysage visible à partir de chaque site d'intérêt (projection du paysage visible à partir de la géomatique).

La présentation de ME Lacombe est jointe lors de l'envoi du CR aux membres de la Table GIRT.

J. Van Simaeyls précise qu'au Témiscamingue, il s'est fait certains travaux avant 2011. Les membres de la TGIRT mentionnent qu'en 2010 un mandat avait été confié au Groupe CAF afin de développer une grille d'analyse des sites d'intérêts pour le territoire du Témiscamingue. Le Groupe CAF avait priorisé les sites d'intérêt. Cependant, la proximité des villages teintait beaucoup trop les pointages obtenus. L'APAT mentionne que la grille d'analyse développée par la méthode Paquet n'inclut pas les considérations d'ordre économique. Les intéressés à faire partie du comité « paysages » sont N. Baril Gagnon, G. Dessureault, L. Brousseau, T. Bourbonne, Y. Beauregard, Loydy Brousseau (un appel à tous sera aussi fait par courriel). Une première rencontre du comité pourra être tenue en septembre 2018. Le MFFP pourrait préparer une carte avec les protections actuelles (RADF et autres). G. Dessureault souhaite notamment savoir ce que dit le RADF au niveau des paysages. Il serait aussi important d'avoir un cadre pour les éventuels travaux de ce comité.

Les membres de la TGIRT souhaiteraient avoir une formation RADF. ME Lacombe mentionne qu'une formation aura bientôt lieu à Rouyn-Noranda.

Les membres de la TGIRT mentionnent que pour le moment il n'y a pas besoin d'expert de Rouyn-Noranda pour l'entente paysage.

Procédure de fermeture des chemins multi-usages

T. Bourbonne présente la procédure du MFFP pour la fermeture des chemins multi-usages. Les compagnies forestières, les Premières Nations et/ou la Table GIR sont consultées. Pour les chemins qui se sont refermés naturellement (envahis par la végétation), ceux-ci demeurent identifiés sur les cartes du MFFP, mais ils sont souvent identifiés comme inaccessibles. Un guide sur la fermeture des chemins est disponible sur le site Internet du MFFP (guide en révision à cause du RADF). Le support de présentation du MFFP est joint à l'envoi du CR aux membres.

Présentation du projet SUMI (sauvetage d'urgence en milieu isolé)

La MRC a obtenu une subvention (167 000\$) pour l'achat d'équipement de sauvetage en milieu isolé (véhicules, traîneaux, panneaux de signalisation, etc). Le service sera donné par les services incendie. Il serait important d'avoir des communications bilingues, un signal cellulaire élargi et un volet aérien (rapidité d'intervention). J. Van Simaeyls précise les travaux en cours du comité de travail SUMI piloté par la MRC et pourra faire un suivi auprès de membres de la Table GIRT sur la mise en œuvre du projet. Y. Beauregard demande si l'aspect sur le sauvetage par voie aérienne est pris en compte dans le projet. J. Van Simaeyls précise que non et apportera ce point au prochain comité de travail SUMI.

Future sortie terrain : date et thématique

Date proposée : fin août ou début septembre 2018. Thèmes : débroussaillage, travaux sylvicoles et leur impact possible sur la faune, application de mesures de protection du paysage (visibilité des coupes). Un doodle sera envoyé par J. Van Simaeyls pour convenir de la date retenue.

Varia : Réfection/construction de ponts (Témiscaming)

L. Brousseau informe les membres de la table de la réfection de la surface de roulement du pont de la pourvoirie Beauchêne et la réfection d'un autre pont au ruisseau Bélisle. La date prévue des travaux est la 1^{re} semaine de juillet.

J. Van Simaey propose de relayer l'information aux membres de la Table GIRT peu de temps avant les travaux.

La rencontre coordonnateurs TGIRT et MFFP aura lieu le 5 juillet 2018.

Prochaines rencontres

Les membres présents s'accordent pour les prochaines rencontres, à savoir :

Le mercredi 5 septembre, de 13h à 16h30 (lieu à confirmer);

Le lundi 22 octobre, de 13h à 16h30 (lieu à confirmer) ;

Le lundi 10 décembre 2018, de 13h à 16h30 (lieu à confirmer).

Le lieu des réunions sera communiqué au moment de l'envoi de l'ordre du jour.

Fin de la réunion à 16h20.

Pour approbation